



Projet de loi renforçant les droits, l'information et la protection des consommateurs

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME, a présenté le 1^{er} juin 2011 en Conseil des ministres un projet de loi visant à renforcer la protection des consommateurs dans les principaux secteurs de la vie courante.

Le texte, élaboré à partir de l'analyse des 92 000 réclamations reçues par la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) en 2010 et de consultations auprès des associations des consommateurs et des opérateurs économiques, comprend 25 mesures concernant notamment les télécommunications, l'immobilier, l'énergie, la santé et la dépendance, le commerce électronique, la distribution alimentaire, les clauses abusives ainsi que le renforcement des moyens d'action de la DGCCRF.

Le projet de loi devrait être examiné, début juillet, par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale pour une adoption définitive par le Parlement avant la fin de l'année.

Le document est disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl3508.asp>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Bilan de la mise en œuvre des décisions du Conseil interministériel de l'Outre-mer

Lors du débat à l'Assemblée nationale le 18 mai 2011 sur le CIOM, Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'Outre-mer, a présenté le bilan de la mise en œuvre des 137 mesures arrêtées par le CIOM du 6 novembre 2009.

Ces décisions sont réparties en 8 thèmes correspondant aux ateliers menés dans le cadre des Etats généraux de l'Outre-mer avec des mesures spécifiques à chaque territoire. Au total, 85 % de ces mesures sont réalisées ou en cours de mise en œuvre.

Sur les 71 mesures transversales retenues, 31 sont réalisées, 35 sont en cours d'exécution et 5 sont dites « en panne ».

Le bilan est disponible sur : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?bilan-de-la-mise-en-oeuvre-des-decisions-du-ciom.html>

Accès au crédit des EIRL

Le 31 mai 2011, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME et François Pérol, président de la Fédération bancaire française (FBF), ont signé une charte pour faciliter l'accès au crédit des EIRL (Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée).

Cette signature fait suite à la réunion de travail avec la Banque de France, la FBF, les représentants des principaux réseaux bancaires, OSEO, ainsi que les chambres consulaires, pour faire le point sur la mise en place opérationnelle du nouveau régime de l'EIRL ainsi que les conditions d'accès au crédit de ces nouvelles formes d'entreprises individuelles.

La charte pour l'accès au crédit des EIRL ainsi que le Mini-guide Pro n° 12, publié par la FBF, sont disponibles sur : www.fbf.fr

Dossier législatif

Guyane et Martinique. Le Sénat a adopté, le 12 mai 2011, les deux textes relatifs à la création d'une collectivité unique en Guyane et en Martinique : le projet de loi organique « Collectivités régies par l'article 73 de la Constitution » et le projet de loi « Guyane-Martinique ».

Les textes sont disponibles sur : <http://www.senat.fr/themes/dossiers-legislatifs-outre-mer-recents.html>

Publications

1 - Tourisme et environnement Outre-mer

Le rapport d'information n° 547 du sénateur Michel Magras, réalisé au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur « *Le tourisme en Guadeloupe et en Martinique* », est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

2 - Observatoire du financement des entreprises

Le premier rapport de l'observatoire du financement des entreprises est disponible en téléchargement sur :

<http://www.mediateurducredit.fr/site/Espace-presse/Espace-presse>

3 - Médiateur auprès de la FBF

Le compte-rendu d'activité du médiateur auprès de la FBF est disponible à l'adresse suivante :

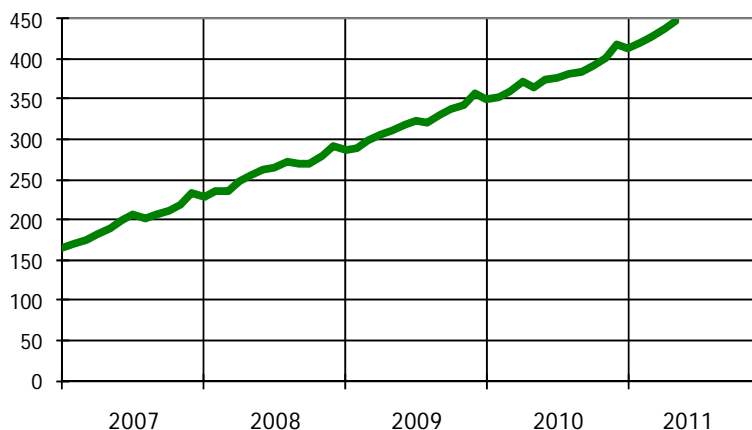
[http://www.fbf.fr/web/Internet2010/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/8GJHTQ/\\$File/Rapport%202010%20Mediateur%20FBF.pdf](http://www.fbf.fr/web/Internet2010/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/8GJHTQ/$File/Rapport%202010%20Mediateur%20FBF.pdf)

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

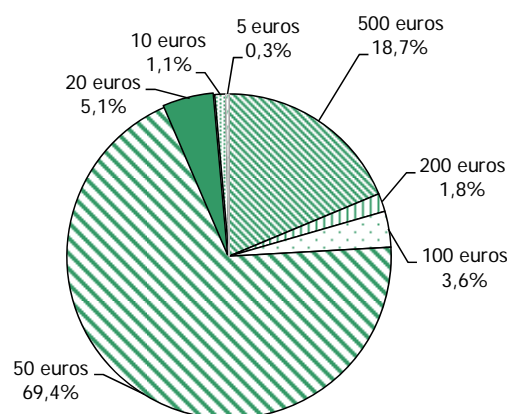
Les émissions nettes

Au 31 mai, les émissions nettes de billets s'étoffent de 8,6 millions d'euros sur le mois, soit +1,9 % (contre +2 % le mois précédent) et atteignent 446,2 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre progressent également : +1 %, après +2,2 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence de l'IEDOM de Mayotte s'établit à 8,5 millions au 31 mai 2011. La valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île, qui s'était apprécié de plus d'un euro dix en janvier (à 52,1 €), progresse encore et atteint 52,7 €.

Emissions nettes cumulées de billet au 31 mai 2011



Répartition des billets en valeur au 31 mai 2011



BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Tourisme

Dans le cadre du Plan d'aménagement et du développement durable (PADD) du Conseil général, le site de Bambo-Est sur la commune de Bandréle est convoité par deux grands projets hôteliers. Le premier, de 140 chambres, est porté par le groupe Icard, la Colas et la SIM. Le second, de 160 chambres, est porté par le groupe Hilton. Les deux projets sont estimés à 50M€. Neuf projets sont retenus pour les sites de M'tsanga Beach (commune de Sada) et M'tsanga Gouéla (commune de Bouéni). Ces projets proposent des concepts de « safari lodge » et « éco-lodge ». L'intérêt du projet pour le développement de l'île, le respect de l'environnement et l'inscription du projet dans une démarche durable font partie des critères d'attribution.

Le 24 mai 2011, est paru au Journal officiel, le décret n° 2011-566 relatif à l'aide à la rénovation des hôtels de tourisme situés dans les départements d'Outre-mer. Il en précise les conditions d'attribution. Le dispositif s'adresse aux hôtels construits depuis plus de 15 ans. Il prévoit 7500€ d'aide par chambre dans la limite de 100 chambres par établissement et 6500€ par chambre pour les établissements de classe inférieure à trois étoiles. Les demandes d'aides sont instruites par la préfecture.

Aménagement du territoire

Le 25 mai 2011, la préfecture de Mayotte et la mairie de Mamoudzou ont tenu un point de presse commun sur l'avancement des grands projets structurants de la commune de Mamoudzou. Ont été évoqués, entre autres, les projets d'aménagement du front de mer, du terre-plein de M'tsapéré (30M€ d'investissements), la zone d'aménagement concertée de Hamaha (ZAC) où 100 logements devraient être livrés dès la rentrée 2011, la réhabilitation des logements du quartier M'gombani et le projet de contournement de Mamoudzou pour la fluidification du trafic (coût estimé à 130M€).

Sociale

Mayotte Habitat a inauguré ses locaux, le 28 mai 2011, en présence du préfet et des nombreux partenaires dont l'AFD et la SIM. Son action principale concerne l'aide pour l'accession à la propriété des ménages défavorisés. Cette structure, inspirée de Réunion Habitat, sert d'interface entre les banques et les futurs propriétaires. Plus de 200 logements sociaux sont déjà construits. Les partenaires prévoient d'en construire entre 80 et 100 par an. Depuis la signature de Mayotte Habitat, 10 dossiers ont été remis aux banques.

Etablissements de crédit

Le bilan de l'année 2010, présenté par l'AFD en mai, révèle que les prêts à long terme consentis au secteur public, d'un montant total de 28,25 millions d'euros, sont en progression de 22 % par rapport à 2009. Le financement du secteur privé se fait essentiellement sous forme de garanties aux organismes bancaires pour leurs prêts aux entreprises privées. Ce dispositif a permis au secteur privé d'emprunter 20,6 millions d'euros sur le marché financier, garantis à hauteur de 4,39 millions d'euros par l'AFD. Selon les estimations de l'AFD, ces financements auraient permis de créer 180 emplois et d'en maintenir 295.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	avr.-11	114,4	1,4%	4,8%
Chômage (source : Pôle emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	mars-11	6 730	-	-40,4%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-11	29 579	22,8%	5,9%
	(hors hydrocarbures)	cumulées mars-11	81 921	56,5%	-1,5%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-11	863	18,3%	96,5%
		cumulées mars-11	1 983	77,1%	28,6%
	Taux de couverture	mensuels mars-11	2,92%	-0,11 pt	1,35 pt
		cumulés mars-11	2,42%	0,28 pt	0,57 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels avr.-11	411	-15,1%	-4,6%
		cumulés avr.-11	1 901	-	19,0%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels avr.-11	19 196	-10,2%	16,0%
		cumulés avr.-11	83 417	-	12,3%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels avr.-11	33,4	-5,8%	13,6%
	(départs)	cumulés avr.-11	686,2	-	n.d
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles mars-11	10 222	84,3%	116,7%
		cumulées mars-11	22 038	-	27,2%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	mars-11	37 336	0,3%	4,3%
	Consommation (en Mwh)	mensuelles mars-11	22 160	21,6%	7,7%
		cumulées mars-11	59 859	-	3,5%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :				
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels mai-11	97	2,1%	-2,0%
		cumulés mai-11	433	-	20,9%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels mai-11	12	9,1%	-20,0%
		cumulés mai-11	58	-	-34,8%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuels mars-11	5,8	44,5%	-2,9%
		cumulés mars-11	12,4	-	13,1%
	- en milliers euros	mensuelles mars-11	34,5	43,8%	-9,3%
		cumulées mars-11	79,6	-	12,7%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6780%	0,6483%	1,0016%	1,0230%	1,2430%	1,4240%	1,7060%	2,1470%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
3,65%	3,66%	3,75%	3,58%	3,85%	3,86%	3,95%	3,78%

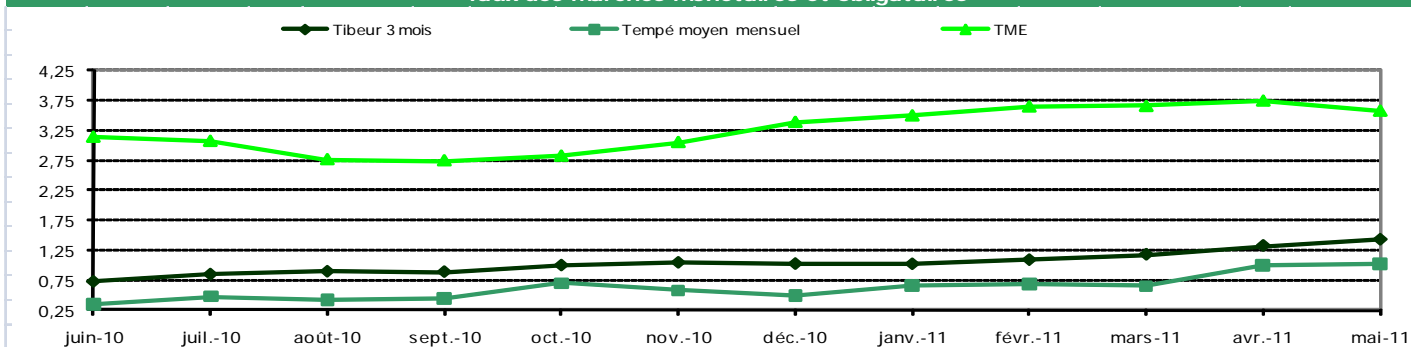
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		9,12%
Prêts à taux fixe		5,61%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable		5,01%
Prêts à taux variable		5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe		5,77%
Prêts relais		5,99%	Découverts en compte (1)		13,77%
Autres prêts			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans		5,65%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,47%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		
Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament		19,53%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		
Prêts personnels et autres prêts		8,03%	Découverts en compte		8,03%

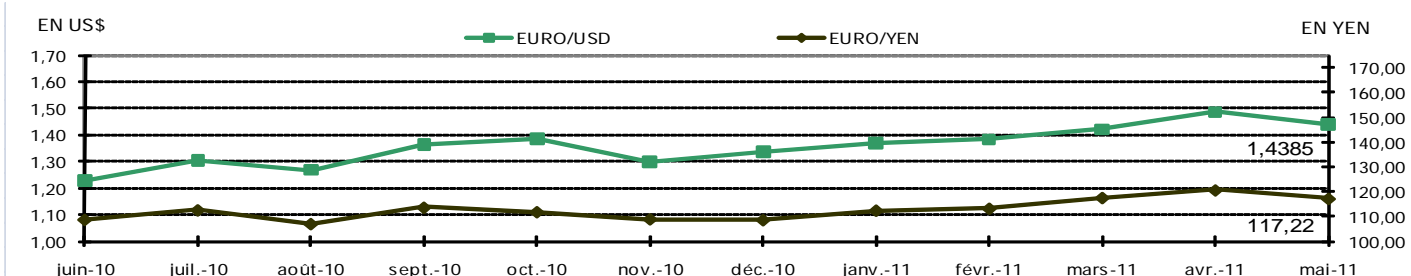
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4385	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8710	EURO/SRD (Surinam)	4,75070
EURO/JPY (Japon)	117,2200	EURO/BWP (Botswana)	9,43400	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,57690
EURO/CAD (Canada)	1,3985	EURO/SCR (Seychelles)	17,6275	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,5256
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87200	EURO/MUR (Maurice)	40,3094	EURO/BBD (La Barbade)	2,87920
EURO/SGD (Singapour)	1,7754	EURO/BRL (Brésil)	2,2758	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,21000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1876	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,18270	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2838,9310	EURO/XCD (Dominique)	3,8870	EURO/FC (Comores)	491,96775



Taux de conversion irrévoqués pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 MAMOUZOU

Achevé d'imprimer le 10 juin 2011 - Dépôt légal : juin 2011 - ISSN: 1240-280X